

LETTRE XXVII

Il témoigne à saint Sévère Sulpice la joie qu'il a eue, en recevant de ses lettres; et après lui avoir mandé qu'il n'a pas raison de l'accuser d'avoir retenu ses gens, il continue de faire l'éloge de ce cher ami avec beaucoup d'élégance, et un grand épanchement de cœur.

Paulin, à mon très intime, très honorable, et très désiré frère Sévère.

Je bénirai le Seigneur en tout temps, et je n'oublierai jamais ses faveurs, particulièrement de ce qu'il ne nous a pas traités selon nos péchés, et de la bonté qu'il a de remplir agréablement nos désirs, par les douces, et fréquentes consolations que nous recevons de vous. Car à peine commencions-nous dégoûter le plaisir d'apprendre de vos nouvelles, par le retour de nos chers frères Posthumian, et Theridie, que nous avons vu arriver nos bien-aimés frères Virin, et Sorian, qui nous en ont dit de plus récentes.

Ainsi, nous avons eu presque en même temps, plusieurs sujets de nous réjouir, puisque tous ceux que je viens de nommer, nous ont apporté de vos lettres, ce qui nous a rendu leur présence plus agréable.

Notre âme a donc été ravie de joie devant le Seigneur; notre bouche s'est ouverte pour insulter à notre ennemi, qui n'a pas eu la satisfaction de dire : *J'ai eu l'avantage sur eux*. Au contraire, nous avons emporté la victoire, en obtenant ce que nous désirions; puisque nous apprenons par vos lettres, que vous continuez d'avoir un grand soin de notre salut.

Il faut donc, pour satisfaire à ce qui nous est commandé, de n'être redevables que de l'amour que nous nous devons les uns aux autres, que je réponde à toutes les lettres, que vous avez eu la bonté de nous écrire. Je commence par la première que j'ai reçue dans laquelle vous vous plaignez de ce que je vous ai laissé seul, en vous privant de la compagnie de ceux, qui me sont venus rendre visite de votre part. Mais si vous y pensez sérieusement, vous reconnaîtrez que je ne suis coupable d'aucune des deux choses, dont vous m'accusez, puisque j'ai toujours eu un très grand désir de vous voir, et que je n'ai jamais eu de différend avec vous, au sujet des personnes, que vous dites vous appartenir, ayant toujours été disposé à vous en céder la possession, dès que je serais persuadé que vous en êtes le maître. Car ils n'auraient pas été moins en ma disposition, s'ils étaient restés avec vous; puisque vous êtes vous-même entièrement à moi, par l'Esprit de Jésus Christ, qui fait aussi que je suis absolument à vous; et j'aurais plus perdu de grâce, que je n'en ai eu, en les recevant, s'il était vrai que je vous eusse enlevé ceux qui vous faisaient compagnie dans le chemin du salut.

Je me condamnerais moi-même, et je m'estimerais indigne de votre amitié, si je préférais ma satisfaction à la vôtre : mais ayant reconnu que ce n'était que par une faveur du Seigneur, que vos gens nous étaient venus voir, lorsque nous n'y pensions pas, comme ils auront pu vous l'apprendre au retour de leur premier voyage, j'avais une espèce d'indignation contre moi-même, de ce que j'étais plus heureux que vous, en possédant des personnes, qui étaient plus dignes de votre compagnie, que de la mienne.

Mais afin que vous ayez part à la joie que j'avais de les voir, vous saurez que je leur ai fait de grands reproches, de ce qu'ils disaient que vous n'aviez plus pour eux la même bonté, et que vous n'en usiez plus à leur égard, avec la même confiance. Je les ai prié instamment à leur départ, de vous aller joindre au plutôt, et de préférer l'honneur de votre bienveillance, et de votre compagnie, à tous leurs biens, et à l'amour qu'ils auraient pour leur patrie; afin de réparer, du moins sur le tard, la perte qu'ils ont faite de votre amitié.

Je rends mille actions de grâces à Dieu, de ce qu'il leur a inspiré d'augmenter la joie que nous avons eue de leur arrivée, par celle qu'ils nous ont donnée, en nous assurant qu'ils avaient déféré à mes prières, et qu'ils avaient effectivement trouvé plus de satisfaction d'être auprès de vous, qu'ils n'en auraient eu parmi les soins, et les occupations de la vie.

Quelles actions de grâces n'ont-ils pas rendues premièrement à Dieu, de ce qu'il avait pleinement satisfait leurs désirs, leur faisant trouver en vous, plus de biens qu'ils n'en espéraient; et ensuite à moi, de ce que je leur avais donné un conseil si avantageux. Ils se veulent aussi du bien à eux-mêmes, pour avoir fait une démarche qui leur est si utile.

Je ne puis vous expliquer combien j'ai reçu de plaisir, par le récit qu'ils m'ont fait de vos

merveilleuses actions, et de votre excellente doctrine. Ils m'ont dit comme votre cœur était échauffé du feu de la charité, et votre esprit éclairé de la science du ciel, qui vous faisaient être humble dans les grandeurs, pauvre au milieu des richesses, et serviteur dans la liberté : Que vous considériez vos domestiques, comme vos compagnons, et vos frères, comme vos maîtres : Que vous êtes riche pour les pauvres, par un sentiment de compassion, et de miséricorde, et pauvre avec les riches, par un esprit de douceur, et d'humilité. Enfin que vous êtes élevé au souverain degré de la vertu, étant le parfait serviteur de Dieu, l'ennemi des richesses, le portrait au naturel de saint Martin, et de saint Clair, et l'exact observateur de l'Evangile.

Ce récit ma rempli de joie, et il a été comme une huile de parfum répandue sur ma tête. J'en ai béni le Seigneur dans mon cœur, pour deux raisons : l'une, de ce que vous avez reçu du secours de ces chers frères; l'autre, de ce qu'ils s'estiment heureux de l'honneur de votre connaissance, et de votre charité envers eux, et qu'ils regardent comme une faveur du ciel.

Mais entre les merveilles de la grâce, qui éclatent en votre personne, et en votre maison, ils ont admiré la sainte conduite de vos domestiques, qui sont comme des jeunes plantes d'oliviers autour de votre table, Dieu vous ayant fait être à leur égard, ce qu'il est à l'égard de tous les hommes, puis qu'ils vous respectent comme leur maître, et qu'ils vous aiment comme leur père.

Toutefois j'avoue que nous n'avons pu entendre ce récit, sans verser des larmes, de ce que nos péchés étaient la cause, que nous n'avions pas le bonheur d'être du nombre de ces bienheureux enfants. Mais nous avons été consolés presque en même temps, dans l'espérance que vous nous ferez aussi bientôt part de cette félicité, en nous honorant de votre présence.

Et afin que nos péchés n'éloignent pas de nous cette consolation, joignez les prières de votre sainte jeunesse, à celles que vous faites nuit et jour au Seigneur, pour en obtenir qu'il achève et confirme en nous ce qu'il a commencé; je veux dire, que nous soyons alors pleinement consolés par votre charité, qui fait maintenant notre gloire, et notre repos.

VCO